



Communauté de Communes de la Baie

Du Cotentin (CCBDC*)

Service Enfance-Jeunesse – Accueils de Loisirs

Nous vous remercions de fournir **un dossier dûment rempli au minimum 8 jours avant**

La première participation de votre enfant dans la structure.

Le dossier d'inscription de l'année 2022 (valide jusqu'en décembre)

- ✓ La fiche de renseignements complétée (recto verso/**signée en bas de page 1**)
- ✓ Une attestation d'assurance (Responsabilité civile ou extrascolaire)
- ✓ Les photocopies des vaccins à jour /Le protocole en cas d'allergies
- ✓ Après lecture du Règlement Intérieur, nous retourner **la partie « Acceptation du Règlement Intérieur »** avec votre signature **et conserver le règlement pour vous**

Pour la facturation :

- ✓ **CAF : Impérativement votre numéro d'allocataire**
 - En l'absence de numéro CAF : le cas échéant votre relevé d'imposition pour le calcul de votre quotient familial
 - Pour les familles hors département, fournir une attestation de quotient familial de votre CAF
 - Pour les familles hors Communauté de Communes, travaillant sur le territoire, fournir une attestation de votre employeur pour bénéficier des tarifs CCBDC*
- ✓ **MSA : Le document attestant de votre quotient familial, du mois précédant l'inscription de votre enfant**

Les factures sont adressées à votre domicile 1 fois/mois.

Prévisionnels d'inscriptions / Réservations des présences :

A chaque période de mercredis ou de vacances :

La présence de l'enfant ne sera prise en compte qu'après retour du prévisionnel au service Enfance-Jeunesse ou au centre de loisirs